

MINISTÈRE DE LA RÉFORME DE L'ÉTAT, DE LA DÉCENTRALISATION
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

LA MINISTRE
N/Réf. : FP-2013/4089/C

Paris, le 29 JAN. 2013

Monsieur le secrétaire général,

La loi du 10 juillet 2010 relative à la rénovation du dialogue social a harmonisé à quatre ans la durée des mandats des instances de représentation du personnel dans la fonction publique, conduisant à organiser à une date unique le renouvellement des mandats de ces instances.

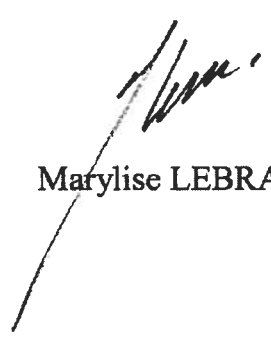
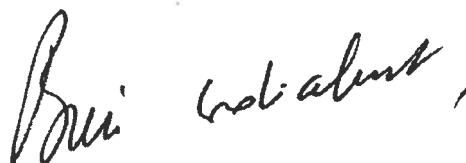
Cette harmonisation a été prévue en deux étapes, l'une en octobre 2011 regroupant les élections de la fonction publique de l'Etat et de la fonction publique hospitalière, et l'autre fin 2014 opérant le premier renouvellement général, incluant la fonction publique territoriale.

Les échanges intervenus avec les différents partenaires ont permis de constater l'existence d'un consensus pour la période de la première quinzaine de décembre 2014.

J'en ai informé le Premier ministre, qui a donné son accord à cette proposition.

Des discussions seront rapidement engagées avec l'ensemble des partenaires, pour fixer le calendrier précis et prendre toutes les mesures indispensables à la réussite de ces élections d'une ampleur inédite et déterminantes pour la représentativité des organisations syndicales dans la fonction publique.

Je vous prie de croire, Monsieur le secrétaire général, à l'assurance de ma considération distinguée.



Marylise LEBRANCHU

Monsieur Jean-Marc CANON
Secrétaire général
Union générale des fédérations de fonctionnaires CGT
263, rue de Paris – Case 542
93514 MONTREUIL Cedex

Adresse administrative : 139, rue de Bercy 75572 PARIS CEDEX 12

Téléphone : 0140 04 04 04 - Télécopie : 01 55 07 42 96 - www.fonction-publique.gouv.fr